

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## **CACTUS : LES NÉGOCIATIONS SONT DANS L'IMPASSE**

Après plus d'un an, les négociations autour de la convention collective pour le personnel de Cactus se trouvent dans l'impasse. En effet, l'OGBL, en tant que syndicat majoritaire chez Cactus, ainsi que le LCGB, doivent constater qu'aucun accord n'a pu être trouvé à ce jour et ce, malgré l'excellente situation économique de l'entreprise.

La position de la direction n'a en réalité pas évolué de façon significative depuis janvier 2019. Elle ne propose que des augmentations salariales minimales, sans tenir compte de l'excellente santé économique de l'entreprise. 2018 a été une année record pour Cactus. Et entre 2015 et 2018, le chiffre d'affaires ainsi que les bénéfices ont fortement augmenté. Le chiffre d'affaires a augmenté de façon plus conséquente que la masse salariale. Les bénéfices ont, eux, explosé en 2018.

Les syndicats contractants estiment que les salariés ont leur part de responsabilité dans cette évolution positive et que ces derniers devraient, par conséquent, pouvoir en profiter. En avançant l'argument de la concurrence, la direction n'entend toutefois pas les faire participer à la bonne santé économique de l'entreprise.

L'OGBL et le LCGB revendiquent avant tout un avancement plus rapide dans la grille salariale (un échelon supplémentaire tous les deux ans, au lieu de tous les trois ans comme c'est actuellement le cas), ainsi que des augmentations salariales linéaires pour l'ensemble des salariés.

En l'absence de résultat satisfaisant, les syndicats devront recourir à tous les moyens syndicaux à leur disposition, afin de faire valoir leurs revendications légitimes.

La convention collective de Cactus concerne quelque 3200 salariés.

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB**  
**le 4 octobre 2019**

